

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 6217 Société : RAM
 Actif Pensionné(e) Autre :
 Nom & Prénom : M. AIT M'HAMED AHMED
 Date de naissance : 12-03-1944
 Adresse : 100/ ESSALAH QUÉ MADYAK
 TOUDSFIA N° 61 CASA
 Tél. : 06 34 68 53 86 Total des frais engagés : 1878,50 Dhs

Cadre réservé au Médecin

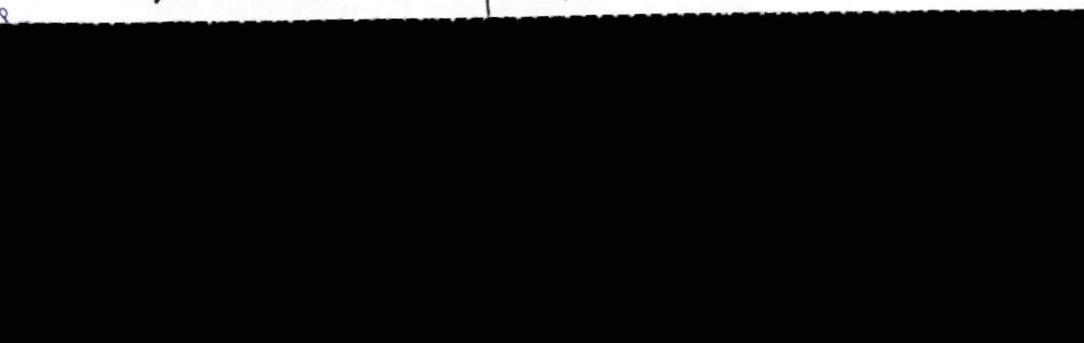
Cachet du médecin : Dr. KHOUNFI Béchir
 Médecin Généraliste
 100, Av. de la Palestine Baboudia
 Marrakech - Tél : 05 24 30 14 68

Date de consultation : 11 OCT 2022
 Nom et prénom du malade : AIT M'HAMED AHMED
 Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant
 Nature de la maladie : HBP
 Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :
 En cas d'accident préciser les causes et circonstances :
 Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 11/10/22 Le : 11/10/22

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

DETAILLAGE DES HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
1 OCT 2022	Ca	01	1000DH	Dr. KHOUNFI Bahhal Medecin Generaliste 100, Av. de la Palestine Daoudiata Marrakech - Tel : 05 24 30 14 58

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	صيغة الفاتورة Format de la facture
PHARMACIE MOHAMMADIA Mme DEBBAGH A. N° 100 Av. Palestine - Marrakech. Tél. : 05 24 30 28 78.	11/10/2022	PHARMACIE MOHAMMADIA Mme DEBBAGH A. N° 100 Av. Palestine - Marrakech. Tél. : 05 24 30 28 78.
	072043615	1328.50

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

ANALYSES - RADIographies			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Dr. Alain Nassif 9, Hay Chis Amrichch, Marakech Tél: 05 24 31 12 52 / Fax: 05 24 31 16 80 IMFP: 47284733	18/10/22	Bhoss	650,-

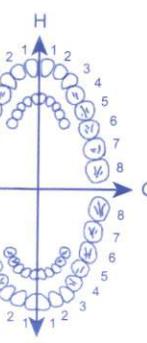
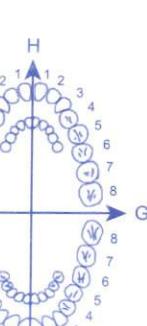
AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée; l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	25533412 00000000 35533411	21433552 00000000 11433553	H G B	COEFFICIENT DES TRAVAUX
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Rahhal KHOUNFI

Médecine Générale
Echographie Clinique

Sanofi-Aventis Maroc
Route de Rabat N°1
Ain sebaâ Casablanca
Vaxigrip Tetra 15 µg/0,5 ml
sol. 1 ml b1
P.P.V : 125,30 DH
6 118001 082247

Montpellier
UX

Marakech, Le

11 OCT 2022

الدكتور رحال خنفي

الطب العام
الشخص بالأمواج ما فوق الصوتية

خريج كلية الطب بمونبولي
خبير ملحق لدى المحاكم

AIT NHAZED AHMED

~~147,50 x 4
590,00~~

147,50 x 4
590,00

~~top le ser~~

~~153,30 x 4
613,20
3 125,30 Vaxigrip~~

~~Per mardie 10
2 gel le ser~~

4 mard

صيدلية المحمدية
PHARMACIE MOHAMMADIA
Mme DEBBAGH A.
100, Av. de la Palestine
Marrakech - Tel : 05 24 78

PPV : 147,50 DH

LP 10 mg

: 147,50 DH

PPV : 147,50 DH

فوق صيدلية المحمدية - مراكش
au dessus de la Pharmacie Mohammadia

PHARMACIE
Mme D.
N° 100 Av. de la Palestine
Tél : 05 24 78

1328,5
Dr. KHOUNFI
Medecine Gé
100, Av. de la Palestin
Marrakech - Tel : 05 24

153,30



153,30

153,30

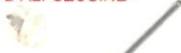
153,30

153,30

153,30

IPROST LP

CHLORHYDRATE D'ALFUZOSINE



PPU 147.50 DH

30 comprimés à libération prolongée

Docteur Rahhal KHOUNFI

Médecine Générale Echographie Clinique

Diplôme de la Faculté de Médecine de Montpellier
Expert Agrée près des Tribunaux

الدكتور رحال خنفي .

الطب العام

خريج كلية الطب بمونبولي خبير محلف لدى المحاكم

Marakech, Le 11 OCT 2022 مراكش. في

IT CHANGED ANG

11. Trifly car's

21 PSA

3. Hb A_{1c}

Dr. KHOUNFI Bahbah
Médecin Général
100, Av. de la Palestine Baboudia
Marrakech - Tel : 05 24 30 14 58



- Pharmacien Biologiste
Internat UCL (BRUXELLES)

- Hématologie

- Immunologie

- Parasitologie

- Bactériologie

- Virologie

- Biologie de la reproduction

164 Bd IBN SINA AMERCHICH 40000 MARRAKECH

IF N°40257662

Patente : 67072510

CNSS : 8734180

- صيدلي تخصص الأحياء أوروبا (بروكسل)
- أمراض الدم
- علم المناعة
- علم الطفيلييات
- علم الجراثيم
- علم الفيروسات
- بيونجيا التكاثر

Marrakech le mardi 18 octobre 2022 Monsieur AIT M HAMED AHMED

FACTURE N°	573738
------------	--------

Analyses :

Hémoglobine glycosylée -----	B	90	
Triglycérides -----	B	60	
PSA totale -----	B	250	Total : B 400

Prélèvements :

Sang-----	Pc	1,5	
TOTAL DOSSIER			450,00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Quatre Cent Cinquante Dirhams

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES
AL MANAR
Docteur Nassif ZEROUAL
9, Hay Chifa Amerchich, Marrakech
Tél : 05 24 31 12 82/Fax : 05 24 31 16 80
INPE : 073064743 ICE : 00321914200069

Dr. zeroual Nassif



د. زروال نصيف

- Pharmacien Biologiste
- Internat UCL (BRUXELLES)
- Hématologie
- Immunologie
- Parasitologie
- Bactériologie
- Virologie
- Biologie de la reproduction

- صيدلي تخصص الأحياء أوروبا (بروكسل)
- أمراض الدم
- علم المناعة
- علم الطفيليات
- علم الجراثيم
- علم الفيروسات
- بيولوجيا التكاثر

Prélèvement du : 18/10/22
Edition du : 18/10/22

Monsieur AIT M HAMED AHMED
Dossier : 22J2963
Prescripteur : Docteur RAHHAL KHOUNFI

Page : 1/1

BIOCHIMIE

Intervalles de références

Hémoglobine glycosylée : 6,40 %
(Technique HPLC BIORAD méthode de référence IFCC et NGSP)

Interprétation :

Valeurs de référence chez les sujets non Diabétiques : 4 - 6 %
Objectif optimal chez les sujets diabétiques : < ou égal à 6,4 %

Triglycérides : 0,71 g/l 0,4 - 1,6
Soit : 0,81 mmol/l 0,46 - 1,83

(Méthode enzymatique - Cobas 6000, Roche)

MARQUEURS

ANTIGENE SPECIFIQUE DE LA PROSTATE

P.S.A. Total : 3,08 ng/ml

(Méthode E.L.F.A. Biomérieux)

Valeurs normales:	Age	Titre
	< 60 ans	< 4
	> 60 ans	< 6

Le toucher rectal, le massage prostatique, une cytoscopie, une échographie transrectale, une biopsie, augmentent transitoirement le taux de PSA.

LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES
ALMANAR
Docteur Nassif ZEROUAL
9, Hay Chifa Amerchich, Marrakech
Tél : 05 24 31 12 82 / Fax : 05 24 31 16 80
VALIDATION BIOLOGISTE